

ABONNEMENTS 6 mois 9 mois 1 an

ABONNEMENTS 6 mois 9 mois 1 an

PUBLICITÉ

Le conflit Austro-Serbe

J O C

C'est en quelque sorte le sous-titre du NOUVEAU FEUILLETON

LA GRIFFE INCARNATE

Edmond Char est, nos lecteurs le savent, l'un des maîtres du roman moderne.

J O C

Et cela plonge le Préfet de Police et ses plus fins limiers dans un abîme d'incertitude.

La Griffe incarnate

Qu'il nous suffise de leur dire que quand il aurait commencé la lecture passionnante du chef-d'œuvre

J O C

Le conflit Austro-Serbe et l'Europe

Le conflit Austro-Serbe et l'Europe

Sans prendre ce conflit austro-serbe au tragique, il faut pourtant le prendre au sérieux.

Il ne fait de doute pour personne que l'Austrie-Hongrie a volontairement aggravé les termes de ce que l'on a appelé au début un ultimatum.

Il est évident qu'il y a, dans le drame de Serajevo, des complications serbes, et si l'on évoque le complot militaire ainsi que la boucherie qui valurent le pouvoir à la dynastie qui règne en ce moment à Belgrade, on ne s'étonne guère de voir l'Austrie prétendre que de hauts fonctionnaires et des officiers serbes ont inspiré, armés même, les meurtriers de l'archiduc Ferdinand.

Mais rien n'empêche d'éclaircir cette grave affaire et de poursuivre les responsabilités.

Si la crise politique de Serajevo est vraiment la manifestation d'une tension formidable des rapports de l'Austrie et de la Serbie, pourquoi ne pas s'en rapporter à l'arbitrage des grandes puissances les moins intéressées dans le débat, de l'Allemagne et de la France, par exemple, ou encore de l'Allemagne et de l'Angleterre, pour régler sans effusion de sang toutes les questions de frontières ainsi que les conflits d'ordre diplomatique, — sans préjudice des sanctions judiciaires ou administratives à exercer contre les assassins, leurs complices et leurs instigateurs ?

C'est ce que n'aurait pas manqué de faire le vieil empereur, s'il n'avait été contraint par une formidable poussée populaire, — et aussi par les influences du parti guerrier autrichien qui prétend venger son chef, — d'employer la manière forte.

La sagesse que le vieillard n'a pas eue, les puissances l'auront pour lui.

Déjà quelques dépêches plus rassurantes nous parviennent de l'Allemagne et l'Italie, sans désavouer formellement leur alliance, ne dissimulent pas leur intention de calmer sa grande colère et de ramener la conversation sur un terrain moins brûlant.

de 0 fr. 46 à 0 fr. 14 pour le premier et de 0 fr. 45 à 0 fr. 21 pour le second.

Le remblayage hydraulique. Au total, on réalise pour le deuxième chantier, une économie de 0 fr. 74 à la tonne, supérieure à l'augmentation de 0 fr. 25 de la main-d'œuvre d'abatage.

Et pour le premier chantier, aux 0 fr. 65 d'économie réalisée sur les postes autres que ceux d'abatage, viennent s'ajouter les 0 fr. 11 réalisés sur l'abatage lui-même, malgré la majoration de salaires des abatteurs à veine et la réduction de leur effet utile résultant de la diminution des heures de travail.

Et je puis donc légitimement conclure, avec la « Revue Economique », que l'utilisation simultanée du havage mécanique, du traînage pneumatique et du remblayage hydraulique au sens industriel et économique, constitue bien une grande invention du mot.

Cette grande invention, les Compagnies minières auraient-elles la prétention de faire croire qu'elles doivent seules en retirer un bénéfice ? Elles seraient assez mal venues à le faire et les ouvriers ont bien le droit de jurer à leur tour des bienfaits du progrès, eux qui en sont si souvent la rançon.

Le Progrès de l'outillage DANS LES MINES

Le projet de loi que j'ai déposé, tendant à fixer la durée de la journée de travail dans les mines à huit heures du jour au jour, c'est-à-dire du premier descendant au dernier remonté, ne semble pas avoir eu l'heur de plaire aux Compagnies minières, et le contraire m'eût d'ailleurs étonné.

Un de leurs avocats vient d'exhaler sa plainte, dans la « Revue noire », il a critiqué à la surenchère et brandit le spectre menaçant de l'augmentation du prix du charbon. C'est donc encore une fois l'éternel argument qu'on nous oppose : la production va baisser et le charbon va augmenter ; c'est désarmer les mines françaises en face de la concurrence étrangère !

Cet argument serait évidemment irrésistible si on admettait un instant que la science s'est arrêtée à tout jamais dans sa marche vers le progrès, le jour où l'exploitation des richesses du sous-sol a commencé. Mais il n'en est heureusement pas ainsi et c'est précisément en regard au progrès incessant de l'outillage moderne que les travailleurs entendent profiter du bien-être qui doit, en fin de compte, résulter de ce progrès.

L'industrie charbonnière est en train de subir une révolution profonde. L'apparition dans les exploitations souterraines de ce que la « Revue Economique internationale », dans une savante étude, appelle la « trinité du progrès », a permis d'abaisser dans des proportions considérables les frais d'abatage, par suite de l'augmentation correspondante de la production. L'abatage mécanique par hachette à barre, les couloirs oscillants et le remblayage hydraulique ont compensé — et au delà — partout où on a pu les appliquer, le recul que les conditions économiques nouvelles avaient imposé au prix de revient. Si on y joint l'emploi des marteaux piqueurs, ce recul s'accroît encore davantage.

Et ce ne sont point là des affirmations en l'air. Une brochure publiée par la direction des Charbonnages d'Espérance et de Bonne-Fortune, à Montegnée-Liégeois, apporte à ce point de vue des chiffres qui constituent une documentation intéressante.

La loi réglementant la durée de la journée de travail dans les mines belges fut votée, il y a trois ans. Aussitôt après son application, pour un chantier déterminé, et dès l'utilisation des couloirs et du remblai hydraulique, le prix de revient à la tonne de charbon passe de 1 fr. 14 à 1 fr. 36 pour le poste d'abatage, à cause des majorations de salaires et de la réduction des journées de travail. Par contre, pour le poste de roulage et des chargeurs, le prix passe de 0 fr. 42 à 0 fr. 22, prix auquel il convient d'ajouter 0 fr. 08 pour le déplacement des couloirs.

Le roulage dans les voies tombe de 0 fr. 62 à 0 fr. 47 et le poste d'entretien des voies, de 0 fr. 38 à 0 fr. 11 ; enfin le remblayage tombe de 1 fr. 08 à 0 fr. 48, prix auquel il faut ajouter 0 fr. 47 pour le remblayage hydraulique.

Au total, l'économie réalisée s'élève à 0 fr. 97 par tonne et compense, et au delà, l'élévation de 0 fr. 22 du prix de la main-d'œuvre d'abatage que j'ai indiquée plus haut.

Autre exemple : Si on examine deux chantiers de la même couche, l'un muni de la « trinité » dont je viens de parler, l'autre utilisant seulement les couloirs et le remblai hydraulique, et si on les compare avec le chantier primitif d'il y a trois ans, voici ce qu'on obtient :

Au poste d'abatage, le prix à la tonne monte de 1 fr. 07 à 1 fr. 32 pour le deuxième chantier, et il tombe de 1 fr. 07 à 0 fr. 96 pour le premier, y compris 0 fr. 11 de frais de havage (boutage en voie) les prix tombent de 0 fr. 37 à 0 fr. 10 pour chacun des chantiers, sauf augmentation de 0 fr. 21 pour le premier et de 0 fr. 08 pour le second, pour frais de déplacement des couloirs.

Au roulage en voie, les prix tombent de 0 fr. 48 à 0 fr. 45 pour le premier chantier et de 0 fr. 48 à 0 fr. 44 pour le second.

Pour l'entretien des voies, la chute est

de 0 fr. 46 à 0 fr. 14 pour le premier et de 0 fr. 45 à 0 fr. 21 pour le second.

de 0 fr. 46 à 0 fr. 14 pour le premier et de 0 fr. 45 à 0 fr. 21 pour le second.

de 0 fr. 46 à 0 fr. 14 pour le premier et de 0 fr. 45 à 0 fr. 21 pour le second.

de 0 fr. 46 à 0 fr. 14 pour le premier et de 0 fr. 45 à 0 fr. 21 pour le second.

de 0 fr. 46 à 0 fr. 14 pour le premier et de 0 fr. 45 à 0 fr. 21 pour le second.

Le pauvre Homme !

Si le royaume de ce ci, comme on le dit, des attrait incompréhensibles, ils ont le tort d'être hypothétiques. C'est pourquoi, sans doute, l'abbé Heurtout, le curé espion, demandait à la vie terrestre un accomplissement de joissances qui, pour être d'essence moins pure, sont du moins plus immédiates.

Ca pasteur d'âmes aimait Montmartre, et quand on aime Montmartre, on est bien près d'aimer aussi les jolies pécheresses qui le peuplent.

De plus, l'abbé aimait les voyages, les voyages en Allemagne notamment. Il aurait pu préférer l'Espagne et l'Italie, qui sont des pays plus catholiques, mais l'Allemagne l'attirait davantage. Or, quand on va trop souvent en Allemagne, qu'on aime la fête et qu'on manque d'argent, on finit presque toujours par faire des bêtises.

Le curé de Fontaine-le-Louet ne pouvait décemment demander à ses ouailles le supplément d'argent nécessaire pour payer les fantaisies de Mlle Monnet, sa petite amie. Comment faire ?... Dans cette conjoncture, l'Allemagne, telle une providence, s'offrit à lui.

Quelques documents à fournir et la bonne galette de rappliquer. Ohé ! Vive la joie ! — Mais c'est trahir votre pays, l'abbé.

— Hélas ! Monsieur, pour être prêtre on n'en est pas moins un homme.

Ce me plaça matriculiste me laisse aucun doute sur l'état d'âme de l'abbé Heurtout, son affaire est claire comme de l'eau de roche. Et pourtant voici que de trop zélés défenseurs commencent à insinuer que l'abbé n'a jamais pensé à mal. Lui un espion ? Lui un traître ? Le pauvre homme. Un naif, un grand enfant, un inconscient... nous apprendronts bientôt quel est l'ouï et que la douche est le seul traitement qui doive lui être appliqué !

La Sacrifiée

Louis, en entrant dans le salon, eut, malgré sa tristesse, une petite secousse de joie ; Mme Laprade était seule. Les importuns du six à sept ne revendraient pas avant une demi-heure. Il avait bien choisi son moment.

Par contre, une nue de malcontentement et de dépit sur le visage de la fin viciée, elle tendait sa main à l'arriver.

— Comme vous venez de bonne heure, aujourd'hui... — C'est que je suis très pressé. — Vraiment ? — On a tant de choses à faire la veille d'un départ.

— Elle dut retenir un léger cri. — Vous partez ? Pour où ? — Pour longtemps ? — Pour n'importe où et pour toujours. — Qu'est-ce que vous voulez dire... Hier encore... — Hélas, j'étais décidé. Je le suis depuis un mois.

— Ah ! que m'importe tout cela ! — Eh bien ! Vous êtes poli ! — Mais ma sœur a dévoué au soufflé d'une manière si intéressante.

— Il ne faut pas que vous partiez ; je ne veux pas avoir cela à me reprocher... Mon Dieu ! comme vous êtes romanesque ! Vous n'êtes pas de votre époque, vous savez.

— Je suis d'une époque où l'on peut mourir d'aimer. — Elle parut frappée d'une idée subite, quoique déjà formulée et précisée au fond de sa pensée.

— Et si je vous demandais, non pas de mourir, mais de me donner une preuve absolue, unique, de votre dévouement pour moi ? — Surtout de ne plus vous aimer, je suis prêt à vous obéir en tout.

— Vous feriez tout pour moi ? — Tout. Je vous appartiens. Que je serais heureux de vous prouver ainsi que personne ne vous aime comme moi ! — Eh bien ! si je vous demandais de vous marier ?

— Me marier ! Vous vous moquez de moi ! — Vous voyez bien que vous ne feriez pas cela, si je vous le demandais.

— Me marier ! — Oui, ravir de joie votre chère mère, rester en France, devenir raisonnable, — m'obliger enfin, ce n'est rien tout cela ?

— Elle nuança cette phrase avec une coquetterie charmante. — Me marier quand je vous aime ! — Il y en a tant que se marient sans aimer personne ! — Mais vous ne savez pas qui j'ai en vue pour moi ? — Vous ne devinez pas ?

— Non. — Dites-moi d'abord que vous m'oblirez comme vous l'avez promis. — Vous hésitez ? — Vous me rendez fou ! — Eh bien ! soit ! épouserez-vous, vous voudrez, j'accepte tout de votre main. Ne me dites pas qui, ça m'est égal.

— C'est ma sœur. — Mademoiselle Anne ! — Vous êtes un homme charmant, vous avez de la fortune, vous êtes bien né, vous avez un très bel avenir ; elle est délicate, elle est une très jolie dot, elle est très bien élevée ; elle est un peu comme une fille, je vous aime comme un frère, comme un fils.

— Mademoiselle Anne ! — Eh bien ? — Elle vous ressemble trop. — Juliette le regardait avidement ; à ce mot ses yeux se troublèrent.

— Je vous la donnez, aimez-la à ma place. — Ah ! vous êtes sans pitié !... Ou plutôt non, vous n'aimez pas, c'est tout dire. — J'aime peut-être mon mari, mon cher... Non, c'est admirable ; vous avez l'air de trouver cela impossible ! — vous verrez quand vous serez marié.

— Est-ce que vous pouvez supposer un instant que je vais épouser votre sœur ? — Oui, je le suppose ! vous me l'avez promis. — Ah ! mon cher Louis, ne me refusez pas cette joie... et n'écartez pas ce bonheur. — Mais... est-ce que ce ne serait pas presque odieux ?

— Oui, s'il n'était passé des choses... qui ne se sont point passées ; peut-être, si je vous aimais l'amour, mais là, vraiment... Je sais qu'Anne sera parfaitement heureuse avec vous si je suis sûr que vous l'aimerez... Non, mon ami, rassurez-vous, je ne vous proposerai jamais rien d'odieux.

— Vous ne m'aimerez jamais ? — Soit, faites de moi ce que vous voudrez. — Ne prenez donc pas cette mine de détérioré. — Elle lui tendit sa main, qui frémissait, toute blanche et toute froide.

— Ne voyez-vous pas que je vous donne de moi tout ce que je puis vous donner ? — Deux femmes entraient, éparpillant des bouffées de rires, des parfums. L'atmosphère changea, les pans de la vie retombaient sur le décor du drame. M. de Servien fit une pause, s'assisa deux nouvelles, vira, sortit gaiement comme s'il n'emportait pas son cœur mort.

Sur le seuil de la porte, Anne, en costume de voyage, se jeta encore une fois dans les bras de sa sœur.

Le Conflit Austro-Serbe

La Guerre va-t-elle éclater?...

La situation est critique. — L'Autriche refuse d'accorder un délai à la Serbie. — On mobilise dans les deux pays. — Les puissances ne vont-elles pas s'entremettre ?

Un bruit pessimiste

L'Autriche aurait opposé un refus au gouvernement russe, qui demandait une prolongation du délai imparti à la Serbie

Vienne, 25 juillet. — Les journaux publient la nouvelle suivante : Le gouvernement russe a demandé au gouvernement austro-hongrois, par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Saint-Petersbourg, le comte Szapary, et de son représentant à Vienne que le délai stipulé dans la note à la Serbie, soit prolongé de quelques jours.

Le gouvernement austro-hongrois a refusé d'accéder à ce désir, d'une façon courtoise, mais ferme.

Le gouvernement austro-hongrois se place au point de vue suivant, à savoir que le règlement des affaires avec la Serbie constitue une affaire qui n'intéresse que l'Autriche-Hongrie et la Serbie.

Dès que cette nouvelle s'est répandue, la foule qui circulait dans les rues de Berlin s'est portée en masse devant l'ambassade d'Autriche et s'est livrée à de chaleureuses manifestations de sympathie.

Le Chancelier de Bethmann-Holweg, en villégiature, est rentré en toute hâte à Berlin. La situation est considérée comme extrêmement grave.

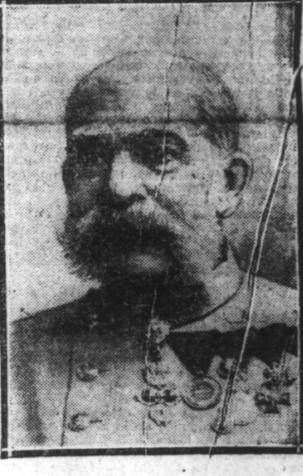
On télégraphie de Vienne : Un peu avant 6 heures du soir, le gouvernement serbe a remis sa note au gouvernement autrichien. Sa réponse n'étant pas satisfaisante, le Ministre et sa suite ont quitté la légation de Belgrade.

L'attitude des puissances

Paris, 25 juillet. — Le gouvernement français est d'accord avec le gouvernement russe



LE PRINCE DE SERBIE



L'EMPEREUR FRANÇOIS-JOSEPH

La monarchie était décidée, dès le début, à maintenir ce point de vue quelles que soient les circonstances, et à refuser toute tentative d'intervention.

La Serbie et les puissances

ELLE ATTEND LEUR REPONSE POUR PRENDRE UNE LEGISLON

Belgrade, 25 juillet. — Le gouvernement a communiqué aux puissances la note de l'Autriche.

On annonce que le gouvernement ne prendra aucune décision avant la réponse des puissances.

Dans certains milieux politiques serbes, on rappelle que les incidents de frontière roumano-bulgares se sont renouvelés depuis quelques jours et on fait remarquer que la note à l'Autriche-Hongrie a été remise au moment des grèves de Russie.

Suivant certaines informations répandues ici, on procéderait en Bulgarie à une mobilisation secrète.

se pour demander une prolongation de délai.

Il se maintient en contact avec la Russie et l'Angleterre. Cet échange de vues est dominé par le fait signalé que ni l'ambassade d'Allemagne à Petersburg ni l'ambassade d'Allemagne à Londres n'ont eu de communication faite à Paris par le baron de Schren.

Des précisions sont, en conséquence, attendues.

Le gouvernement français possède la certitude que la Serbie, aujourd'hui, comme hier, est prête à toute mesure d'enquête compatible avec ses droits souverains et sa dignité.

L'attention du gouvernement austro-hongrois a été attirée sur ce point essentiel. L'ambassade de France à Vienne avait reçu l'assurance que la note austro-hongroise serait très-conciliante.

Le texte de cette note et celui de la circulaire aux puissances avaient donc lieu de surprendre le gouvernement français.

La Serbie repousse l'ultimatum de l'Autriche

Manifestations à Berlin. — Les troupes austro-hongroises en marche

Berlin, 25 juillet. — Des éditions spéciales de journaux, notamment du « Berliner Tageblatt », viennent d'être mises en vente. Elles annoncent que la Serbie a repoussé toutes les conditions de l'ultimatum de l'Autriche et que, par conséquent, les troupes austro-hongroises se mettent en marche dès cette nuit.

L'Allemagne et l'Autriche

Il n'y pas eu entente préalable entre elles

Paris, 25 juillet. — La communication, dont le baron de Schren a donné hier lecture à M. Bienvenu-Martin, n'a pas été faite simultanément dans les autres capitales.

Le baron de Schren a lu sa communication à M. Bienvenu-Martin, en présence de M. Berthelot, directeur des affaires politiques. Il n'en a pas laissé copie.